

CMRRF de KERPAPÉ
Service de Réadaptation
Et Insertion Sociale et Professionnelle

Espace de Mobilisation

Professionnelle Précoce

Point Formation du Conseil régional

Numéro de codification du projet : SQVA 08-0016

« Espace de téléformation à distance du CMRRF de KERPAPÉ »

THEME : *Accès à la téléformation à distance des personnes en soins*

DONNEES RELATIVES A L'ORGANISME PORTEUR DU PROJET

Représentant de l'organisme	M Jean-Yves GUILLOUX Directeur du CMRRF de KERPAPÉ
Responsable du Projet	Pascale STEPHAN Responsable du service Insertion
Adresse	BP 78 56270 PLOEMEUR
Tél	02/97/82/61/45
E-mail	pstephan@kerpape.mutualité56.fr
Site Web de l'organisme	www.kerpape.mutualite56.fr

DONNEES RELATIVES AU PROJET

Localisation du projet	CMRRF de KERPAPÉ
Date de début du projet	2001
Date de fin du projet	en cours
Durée du projet	non déterminé
Budget total du projet	97 331 ,09
Contribution Paul Bennetot	23 354,49
Partenaires financiers	AGEFIPH, CPAM et fondation EDF

I. Résumé du Projet

L'article L.711.2 du Code de la Santé Publique pose le principe de la mission de Réinsertion des établissements de Soins de Suite et Réadaptation.

Dans le cadre de la prise en charge globale du patient, est intégré **précocement**, pendant la phase active de soins, tout le **processus de réadaptation sociale et professionnelle**. L'établissement de KERPAPE a créé le service d'insertion sociale et professionnelle précoce en **1974** et bénéficie de contrats d'actions **AGEFIPH depuis 1991**.

L'évaluation des situations de handicap constitue le préalable indispensable aux interventions visant la diminution des **obstacles à l'insertion**. Cette évaluation intègre également les **aspects de vie personnelle et sociale ainsi que les facteurs environnementaux, spécifiques à chaque personne**.

Le centre de KERPAPE contribue **au réseau COMETE France**, qui regroupe 28 établissements SSR, ayant un service d'insertion sociale et professionnelle précoce intégré au sein de sa structure. De ce fait, les équipes thérapeutiques et le SRISP mènent simultanément une stratégie commune, dont l'objectif final **est l'insertion du patient dans son environnement propre**. Cette approche est partagée par l'ensemble de l'institution depuis de nombreuses années **et consolidée par le développement du réseau national Comète France**.

Les prestations réalisées par le service sont positionnées dans une fonction **d'interface avec les réseaux extérieurs existants**, et ce, pendant la **phase active de soins et de convalescence**, c'est à dire **avant "consolidation médicale"**, par les **organismes d'assurance maladie**.

L'établissement s'inscrit dans **une démarche précoce d'insertion (DPI)** pour une meilleure qualité de prise en charge du patient. Dans ce cadre, le Service Réadaptation et d'Insertion Sociale et Professionnel met en œuvre quatre programmes interdépendants qui concernent tous les professionnels du service :

- ⇒ **Programme 1 :** **Insertion sociale**, accompagnement du retour et du maintien à Domicile et en institution.
- ⇒ **Programme 2 :** **Insertion socioprofessionnelle COMETE France**
- ⇒ **Programme 3 :** **Télé formation à distance**, espace de mobilisation professionnelle précoce (EMPP), point formation du Conseil Régional.
- ⇒ **Programme 4 :** **Auto école, évaluation et accès à la conduite adaptée.**

Ce projet concerne le programme 3. Cette espace de mobilisation professionnelle précoce, élaborée en 2003 en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne, s'appuie sur le dispositif « Point P@T Formation » du Conseil Régional, dispositif de droit commun mis à disposition des personnes handicapées du CMRRF de KERPAPE.

L'Espace de Mobilisation Professionnel Précoce est entré dans sa 7ème année de fonctionnement en 2008, le cœur de son activité reste la Formation Ouverte A Distance (FOAD) avec l'accompagnement de 49 parcours de formations.

Les variations entre les heures de présence pour 2007 et 2008 ainsi que les variations entre les heures de FOAD pour 2007 et 2008 sont minimales, le volume d'activité est donc stable.

En ce qui concerne le développement, l'EMPP de Kerpape continue de participer à la mise en place des différents maillages territoriaux tant le plan régional que départemental et même local en participant à l'animation autour de la création de la maison de l'emploi du pays de Lorient.

L'expérience acquise au cours de ces 7 années de fonctionnement dans la réalisation de parcours de formation à distance, fait de l'EMPP **un point d'accès à la téléformation capable d'apporter son conseil et son expertise dans l'accueil, la logistique, les techniques et l'organisation de parcours de FOAD.**

Sur le plan des partenariats, l'EMPP a obtenu en 2008 le soutien des fondations EDF et Bennetot.

Le soutien de la fondation EDF a permis de poursuivre la mise en place de parcours de formation en multimédia pour 5 stagiaires supplémentaires avec des travaux orientés vers le Web.

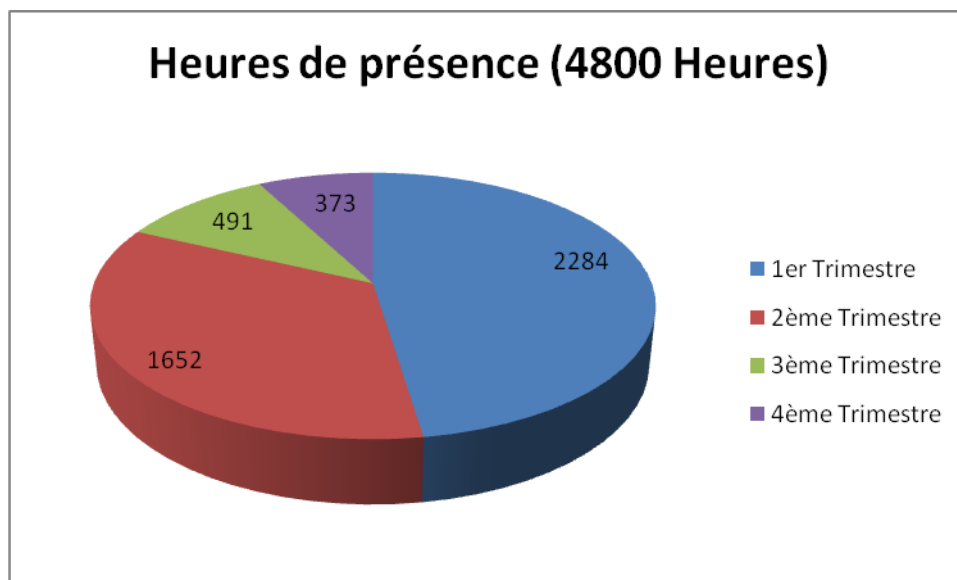
Le soutien financier de la fondation Bennetot, ciblé sur le renouvellement complet du parc informatique de l'espace de formation et une actualisation des versions logicielles de multimédia et de bureautique, a permis de consolider et renforcer notre activité.

A noter enfin que nous sommes en discussion avec le FONGECIF pour la mise en place sur 2009 de réunions à distance dans le cadre d'informations autour du bilan de compétences.

Le dispositif EMPP a fait l'objet d'une présentation dans le cadre du réseau Comète France et a permis au centre de Berck de mettre en place un espace de télé formation. Ce type de prestations est tout à fait éligible et peut être mis à disposition d'un grand nombre de patients dans des établissements de Soins de Suite et de Réadaptation, qui peuvent mettre à profit cette période de soins pour initier un parcours de formation favorisant son maintien dans l'employabilité.

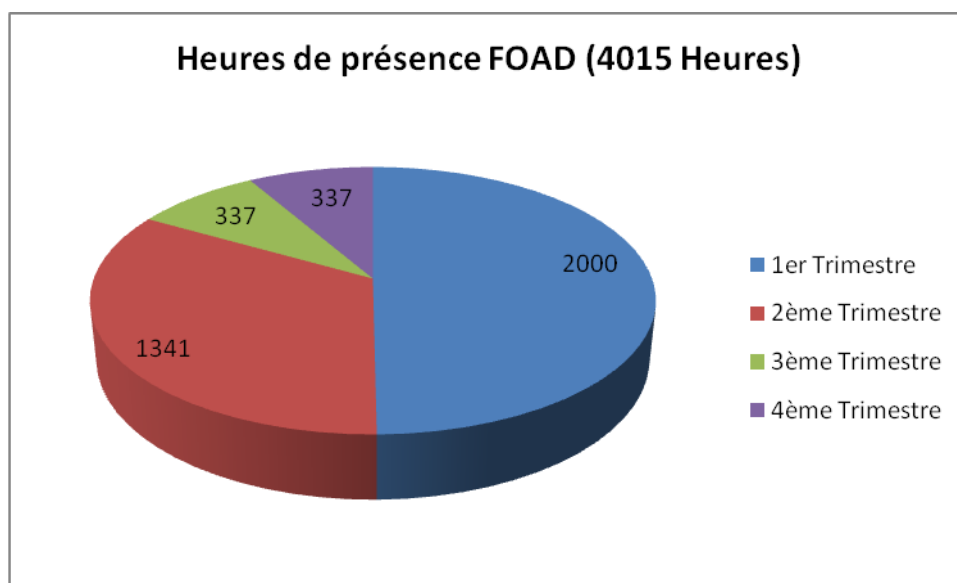
II. DESCRIPTIF DES ACTIONS: Bilan et résultats 2008

1. Volume d'Heures de Présence :



Comme indiqué en introduction, le volume des heures d'accueil n'est que légèrement supérieur à celui de 2007 : 4 800 Heures contre 4 611 Heures en 2007 soit une augmentation de 4% uniquement.

Cela confirme une stabilité de l'activité même si on peut noter un déséquilibre entre le premier et le second semestre qui est en partie lié à la présence des 3 stagiaires multimédia à temps plein sur la première partie de l'année.

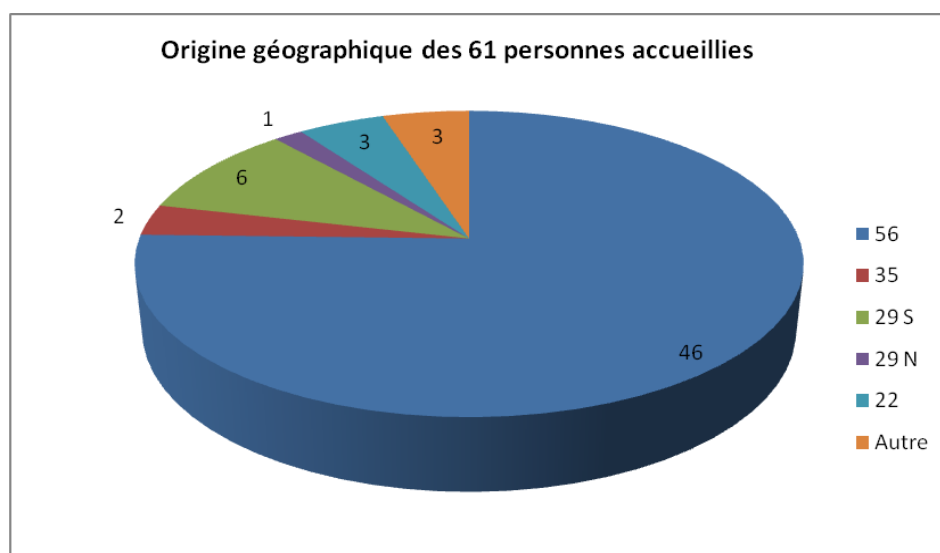


Le découpage des heures réalisées en formation à distance se calque sur celui de l'accueil global.

Il faut cependant évoquer les difficultés de mise en place de parcours de FOAD sur cette fin d'année 2008 en raison des problèmes de crédits d'heures de formation que connaissent les organismes en fin d'année.

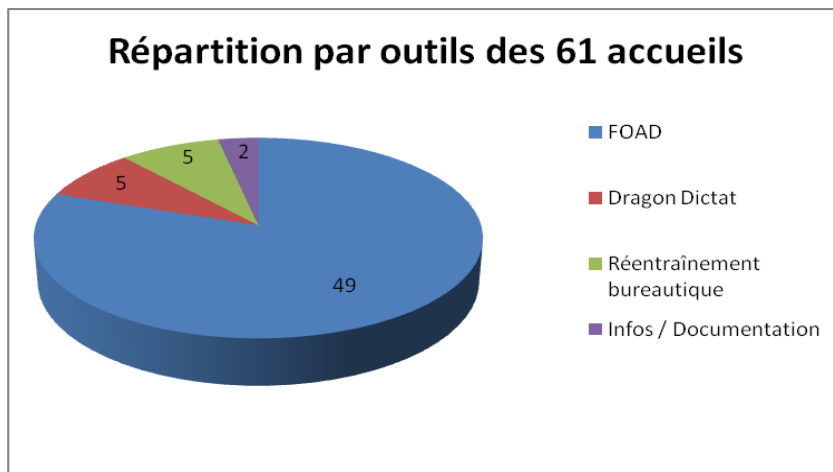
De fait, nous avons connu les années précédentes une répartition plus homogène des parcours sur les différents trimestres mais la hausse très nette de l'activité sur début 2008 a entraîné une consommation importante des crédits d'heures de formation et une marge de manœuvre beaucoup plus réduite sur le second semestre.

2. Origine Géographique des personnes accueillies



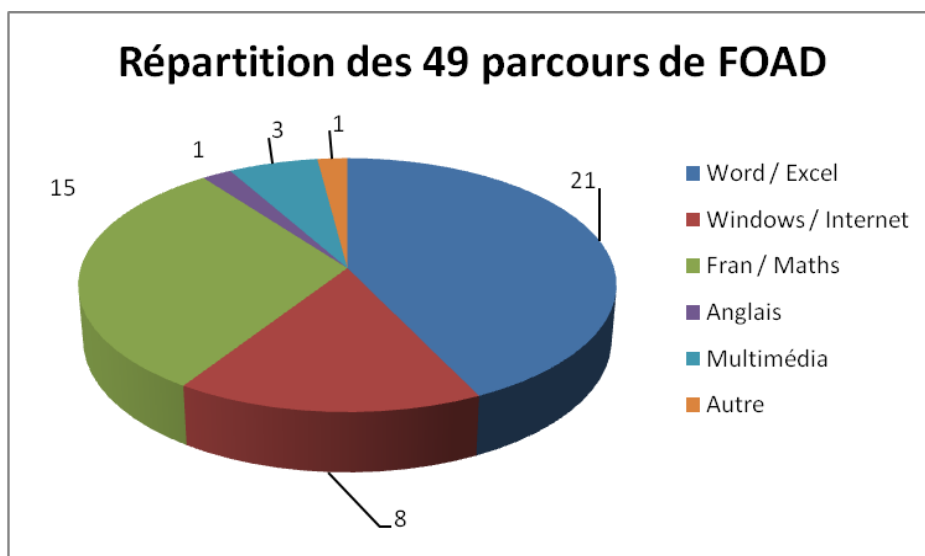
Comme les années précédentes, on note qu'une majorité importante des personnes accueillies sur l'EMPP sont originaires du département du Morbihan (56). Cette répartition est directement liée au recrutement de l'établissement qui se fait en grande majorité sur le Morbihan.

3. Répartition des accueils par outils



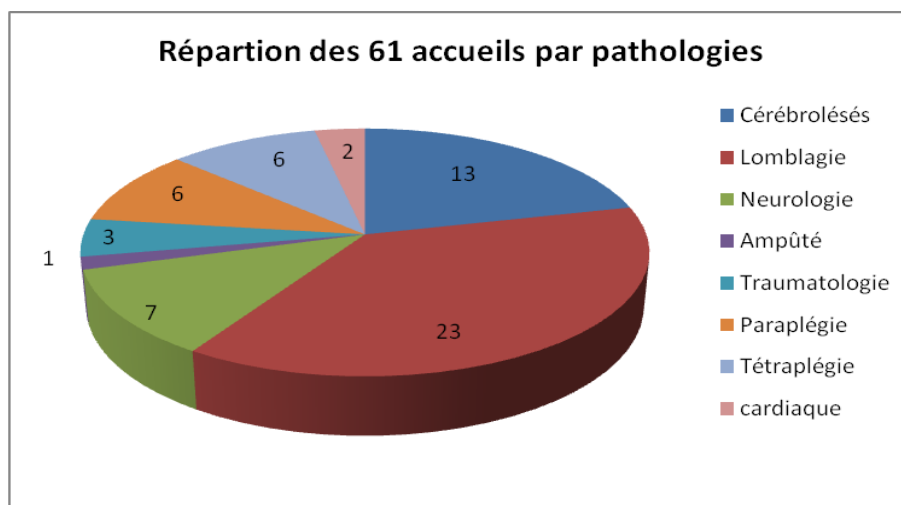
La FOAD continue de représenter le cœur de l'activité de l'EMPP puisque sur les 61 personnes accueillies en 2008, 49 personnes l'ont été dans le cadre d'un parcours de formation à distance soit 80% de l'activité.

A noter l'accueil de 5 personnes sur des pathologies handicapantes au niveau des membres supérieurs dans le cadre d'une recherche d'adaptation personnalisée d'un poste informatique pour acquérir une autonomie dans l'utilisation du logiciel de dictée vocale Dragon Dictat, sur les applications de traitement de texte, de messagerie électronique, de navigation Internet et de messagerie instantanée du type Messenger pour la communication audio-vidéo. Cela leur permet à la fois d'acquérir une meilleure autonomie dans leur gestion administrative et relations avec les institutions et services et facilite l'utilisation en autonomie des modes de communication via internet.



La bureautique représente 59 % des parcours de FOAD mis en place sur 2008. Elle reste un outil incontournable lors de préparations à l'entrée en formation ou sur des projets de reconversion professionnelle. On note une augmentation importante des programmes de remise à niveau en français et mathématiques avec une progression de près de 50% par rapport à 2007. C'est un outil utile dans le cadre de mobilisations pour des personnes ayant coupé avec les apprentissages depuis plusieurs années.

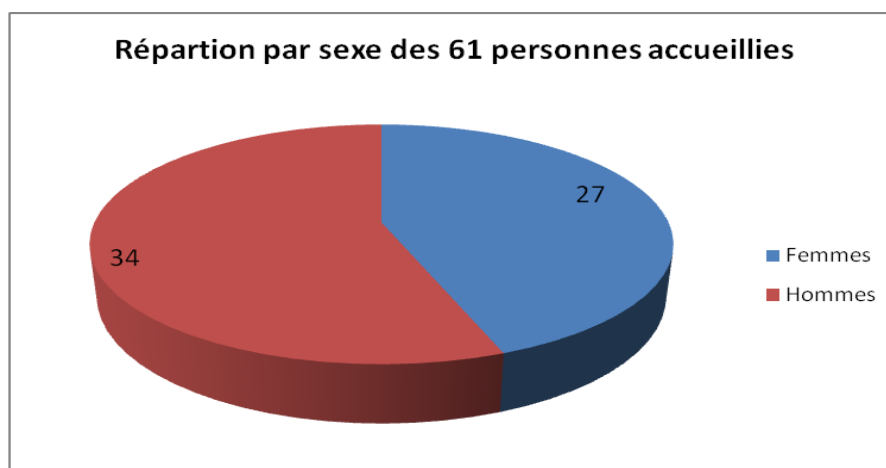
4. Répartition des accueils par pathologie



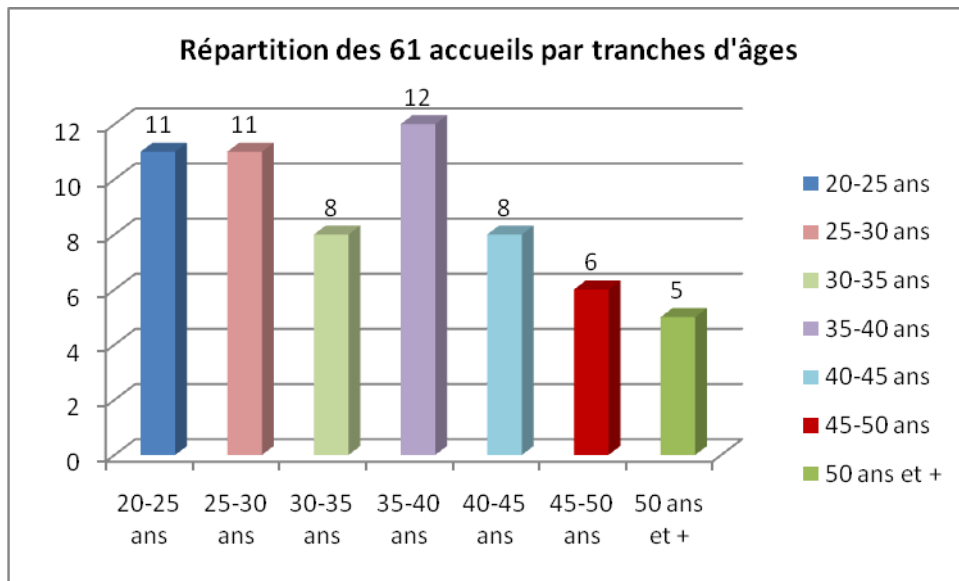
On note la part importante des pathologies dites « lourdes » avec la présence de blessés médullaires à hauteur de 20% et de cérébrolésés à hauteur de 21%.

Cela implique de la part de l'animateur des accompagnements **très personnalisés** dans l'adaptation des contenus, des rythmes de formation, des recherches en termes d'aides techniques (avec le labo bio médical et les ergothérapeutes) et d'accompagnement pédagogique (formateurs).

5. Répartition des accueils par sexe



La répartition par sexe est semblable à celle de l'année précédente avec un rapport de 4 femmes pour 6 hommes.



Cette répartition par tranches d'âges laisse apparaître le caractère jeune de la population accueillie avec une représentation des moins de 40 ans à hauteur de 69%.

III. Avenir du projet :

1. Les communications et valorisations prévues :

- ⇒ Un rapport d'activité adressé à l'AGEFIPH et CPAM du Morbihan,
- ⇒ Article (joint en annexe) dans l'AFIM décrivant le parcours de réinsertion d'une personne en situation,
- ⇒ Présentation de l'EMPP dans le cadre du PDITH (plan départemental d'insertion des travailleurs handicapés)
- ⇒ Dans le cadre de la mise en place des MDEFP (Maison de l'emploi et de la formation professionnelle) sur le pays de Lorient, le centre de KERPAPÉ est un partenaire au titre de l'EMPP et dans la réflexion en cours sur le maillage territoriale
- ⇒ Dans le cadre des rencontres COMETE, des temps de partages et d'échanges de pratique ont lieu régulièrement. Actuellement le centre est identifié comme référent par le réseau COMETE et sollicité. Il a ainsi diffusé son expérience et son expertise auprès des établissements intéressés par ce dispositif pour la constitution des dossiers de financement et l'articulation avec les organismes de formation.

2. Les sources de financement qui permettront de poursuivre les activités du projet :

- ⇒ Les financeurs publics et privés : AGEFIPH, CPAM, Fondation EDF

3. Evolution prévue des activités et des réalisations :

- ⇒ Consolidation des activités du dispositif
- ⇒ Déploiement du dispositif EMPP vers de nouveaux territoires et autres bénéficiaires :

L'EMPP, dispositif de droit commun, sous la responsabilité des conseils régionaux, compétents dans le domaine de la formation pour adultes a fait l'objet d'une présentation dans le cadre du réseau Comète France et a permis au centre de Berck de mettre en place un espace de télé formation.

L'EMPP a été ouvert à certains bénéficiaires des dispositifs CAP EMPLOI lorsque le statut de la personne ne lui permet pas d'intégrer un dispositif de droit commun.

L'équipe COMETE France du centre de RENNES BAULIEU, de la fondation des étudiants de France est également en négociation avec le conseil régional de Bretagne pour la mise en place d'un EMPP au sein de leur institution courant 2009.

IV. Potentiel de reproductibilité du projet auprès d'autres établissements :

Ce type de prestations peut tout à fait être modélisable et pourraient être proposé à un grand nombre de patients dans des établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), qui peuvent mettre à profit cette période de soins pour initier un parcours de formation favorisant un maintien dans l'employabilité.

L'expérience du centre de kerpape a permis déjà d'initier deux projets dans le cadre du réseau national Comète France pour les établissements de Berck et Rennes Baulieu (www.cometefrance.com)

Le projet doit s'initier en plusieurs étapes incontournables :

- ⇒ Evaluation des besoins de la population suivie et nécessité d'un accompagnement par un chargé d'insertion professionnelle.
- ⇒ Rencontre des responsables de la formation pour adultes au sein du conseil régional, accompagné si possible par le représentant du PRFPH (programme régional pour la formation des personnes handicapées) qui assure une interface entre le conseil régional et l'Agefiph et définit dans le programme régional des stages l'offre de télé formation à distance des organismes de formation de la région. **Le conseil régional est le premier partenaire à convaincre. S'il n'est pas intéressé à développer ce type de prestations avec un établissement de Soins de Suite et Réadaptation, il est très difficile, voire impossible de poursuivre le projet.**
- ⇒ Solliciter la délégation régionale AGEFIPH avec le montage d'un dossier de financement à la prestation de FOAD (formation à distance) et élaborer un contrat d'objectifs réaliste.
- ⇒ Mettre en place des conventions de partenariat avec les différents opérateurs de l'insertion professionnelle en cohérence avec la population suivie.

La question qui reste cependant sans réponse précise à ce jour sur le plan réglementaire, c'est le statut de la personne lorsqu'elle bénéficie d'une télé-formation pendant sa phase de soins au regard de la formation professionnelle.

La pertinence de ce dispositif réside en partie dans le fait que l'accès à la formation est précoce alors même que la personne, en arrêt maladie le plus souvent, n'est pas consolidée sur le plan médico-administratif (*NB : cela peut durer 3 ans avant même qu'elle puisse avoir accès à certains dispositifs qui nécessitent un statut particulier : demandeur d'emploi, salarié, reconnaissance travailleur handicapé...*).